

N°2 - NOVEMBRE 2016



# Planète Partage

La soupe de Partage pour réchauffer les cœurs et les corps



# Édito

## Une nouvelle gestion de la logistique pour une meilleure distribution des denrées

Une nouvelle gestion de la logistique, tant au niveau informatique qu'organisationnel, n'était plus un choix mais un impératif. L'équation à résoudre intégrait le nombre sans cesse croissant de besoins et la quantité, forcément limitée, de produits des donateurs de denrées alimentaires. La solution imposait donc des mesures d'optimisation de notre chaîne de fonctionnement en minimisant les déchets pour maximiser le ratio distribution/récolte, tout en garantissant des conditions irréprochables de sécurité et d'hygiène. D'autre part, Partage s'impose un rôle de réinsertion pour ses collaborateurs au bénéfice d'un emploi de solidarité (EdS). Ce changement est donc une opportunité puisque tous seront trempés dans un fonctionnement d'une centrale alimentaire professionnelle et pourront à ce titre valoriser leurs acquis en postulant sur le marché ordinaire de l'emploi. Programme ambitieux, certes, mais même un gratte-ciel commence par un tas de terre!



Hubert PINIER, Directeur adjoint

# Actualité

## Valorisation des denrées : la soupe de Partage

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, deux abris de Protection civile - Vollandes et Richemond - ont réouvert leurs portes durant la période hivernale, jusqu'au 31 mars 2017. Ces deux points de distribution représentent une activité importante pour Partage qui cuisine et livre plus de 40 litres de soupe chaque jour, à partir des légumes défraîchis ou écorchés, en complément de quatre caisses de pain et de salades. Au total, 12 kg de légumes sont récupérés quotidiennement au lieu d'être jetés. La soupe nourrit ainsi plus de 200 personnes sans domicile fixe tous les jours, durant ces cinq mois d'ouverture des deux abris gérés par l'Hospice général.



### Samedi du partage

Les collectes menées auprès des commerces genevois durant le Samedi du partage représentent une source d'approvisionnement importante pour Partage comptant pour un tiers de la marchandise distribuée annuellement. Depuis début 2016, Partage a constaté une augmentation importante des demandes: 37,6% de denrées supplémentaires distribuées au lieu de 5 à 6% habituellement. La prochaine action aura lieu le samedi 26 novembre avec la participation de 900 bénévoles et 75 magasins. N'oubliez pas de faire vos courses ce jour-là et de remplir un cabas en faveur des personnes défavorisées.

## Témoignage d'une institution bénéficiaire

### Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer (ARFEC)



Depuis mars 2016, l'ARFEC a rejoint les bénéficiaires de la Fondation Partage. L'association soutient les familles en difficulté dont majoritairement l'un des parent a dû cesser son activité professionnelle afin d'assurer une présence à 100% auprès de son enfant malade.

Partage fournit toutes les deux semaines, des produits frais, secs et d'hygiène destinés à deux familles différentes tous les mois, à Genève. Avant de bénéficier de ces denrées de première nécessité, l'association subvenait elle-même aux besoins de ses bénéficiaires. Aujourd'hui, grâce à l'aide de Partage, c'est un partenariat précieux pour l'ARFEC et un plus pour les familles qui peuvent bénéficier de diverses aides, «**car avant de soutenir financièrement une famille, on les aide en nature, par la présence, le soutien psychologique, l'aide pratique, les camps de vacances pour les enfants**», déclare Flavia Cattaneo Perone, accompagnante de familles et bénévole depuis huit ans.

# Portrait

## Témoignage de Jacques Blondin, directeur de l'Union Maraîchère de Genève (UMG)



### Quelques mots sur l'UMG et ses activités

L'Union Maraîchère de Genève est une société coopérative créée en 1949 à l'initiative de producteurs genevois. Aujourd'hui 32 producteurs de Genève et de la zone franche font partie de la coopérative. Celle-ci organise et planifie la production de marchandises au niveau local et a pour but de satisfaire la demande du consommateur local, même si elle concerne la production de légumes hors saison. La totalité de la production est vendue en priorité à la grande distribution et aux grossistes de Genève puis dans toute la Suisse.

### Quelle sont les actions de l'UMG pour limiter le gaspillage alimentaire ?

L'UMG a toujours été soucieuse de distribuer ses marchandises excédentaires aux associations caritatives afin qu'elles ne soient pas gâchées. Avant l'existence de Partage, nous livrions nous-mêmes nos excédents aux associations. Le surplus est quelque chose d'inévitable

dans notre métier, il est lié à la météo, la nature et l'état des marchés. Ce qui reste après le passage de Partage est transformé en compost pour une meilleure utilisation des énergies.

Par ailleurs, nous proposons un marché de légumes et de fruits à petits prix grâce à nos deux magasins de 2<sup>e</sup> choix. Nous y vendons « les légumes et les fruits moches » qui ne rentrent pas dans les critères qualitatifs de la grande distribution : céleris ou pommes trop gros, salades bordées, carottes tordues.

### Le partenariat avec Partage

Nous travaillons avec Partage depuis sa création. UMG a toujours été sollicitée par des structures caritatives pour distribuer ses surplus et ses invendus mais cela était compliqué du point de vue logistique car les associations n'étaient pas équipées pour venir chercher la marchandise. L'arrivée de Partage a tout changé et nous a beaucoup facilité la tâche en récupérant et distribuant les fruits et légumes avec leurs propres moyens. Depuis, nous n'avons plus à nous soucier de cette logistique et pouvons faire bénéficier les associations caritatives de nos surplus de manière plus rapide et plus efficace.

#### Magasins de 2<sup>e</sup> choix:

Carouge, rue Blavignac 16 et  
Perly, Route de Base 45

#### Horaires:

lundi de 14h à 18h  
du mardi au vendredi de 10h à 18h  
samedi de 9h à 13h



# Focus

## Ressources humaines: les civilistes à Partage

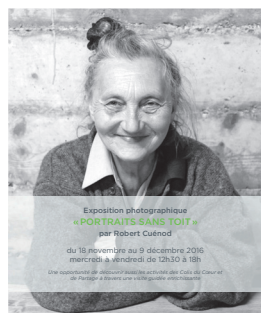
Depuis le début de l'année 2016, Partage est devenu un établissement d'affectation prioritaire pour les civilistes – les personnes effectuant un service civil en remplacement des obligations militaires – qui souhaitent réaliser la totalité ou une partie de leur période d'affectation du service civil au sein de l'institution. C'est une opportunité de pouvoir compter sur des ressources supplémentaires, hormis les 35 collaborateurs au bénéfice d'un emploi de solidarité (EdS) et les 8 personnes en activités de réinsertion (AdR).

Depuis le printemps 2016, deux civilistes effectuent leur service civil pour une durée moyenne de six mois à un an avec l'équipe de logistique. Leurs principales activités sont la récolte et la réception des produits, la préparation de commandes et leurs livraisons aux associations et services sociaux.

«Les activités de Partage en tant que banque alimentaire sont en totale adéquation avec l'importance que j'apporte à la nourriture dans ma vie de tous les jours. Contribuer indirectement au bien être des personnes en difficulté donne du sens à ce service civil. De plus, les horaires de travail me permettent de consacrer le reste de mon temps libre à ma passion première à savoir le sport», déclare Marc, en tant que civiliste à Partage depuis 6 mois.



## Événement



Vous êtes cordialement invités à venir découvrir le travail de Robert Cuénod, photographe, à travers l'émouvante exposition «Portraits sans toit» dans les locaux de la **Fondation Colis du Cœur et de la Fondation Partage, Rue Blavignac 16 - 1227 Carouge**, accès par la rampe rouge descendante.

A partir du 18 novembre jusqu'au 9 décembre du mercredi au vendredi de 12h30 à 18h.

Une opportunité de découvrir aussi les activités des deux Fondations à travers une visite guidée enrichissante.



# Comment contribuer ?

## Votre don pour lutter contre la faim et le gaspillage

- 50.-CHF** vous permettez la distribution de 5kg de marchandise pour 6 repas
- 100.-CHF** pour 12 repas en faveur de personnes en difficulté
- 200.-CHF** pour 20kg de marchandise récupérée au lieu d'être jetée

**Partage 1227 Carouge**  
**CCP 14-877509-5**  
**IBAN CH25 0900 0000 1487 7509 5**

Votre don est déductible de vos impôts, pensez-y!

**Fondation Partage**  
 Rue Blavignac 16  
 1227 Carouge

☎ 022 301 11 78

@ info@partage.ch

🌐 www.partage.ch

f 📺 Suivez-nous!

**CCP 14-877509-5**  
**IBAN CH25 0900 0000 1487 7509 5**

Publication semestrielle de la Fondation Partage  
 Edition: Communication Partage  
 Conception: Mostra Design  
 Crédits Photos: DR; © Rebecca Bowring  
 Impression: Flyerline  
 Tirage: 5'000 exemplaires